

méz', Actus

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
JUIN 2019**





Sommaire

Éditorial	3
Délibérations (extraits)	4
État civil	8
Le point sur...	9
Vie de la commune	10
Sport	16
Informations utiles	20



DR

Olivier Barbette,
maire de Mézières-sur-Couesnon

Que du nouveau !

Cela fait maintenant plus de deux années que nous travaillons sur la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il s'agit d'un dossier conséquent, structurant pour notre commune. Cette révision a nécessité de nombreuses réunions de travail mais aussi des réunions de concertation, ouvertes au public, de manière à ce que puissent s'exprimer l'ensemble des demandes, particulières et générales. Ces dernières semaines, nous vous avons interrogé sur trois points :

- les bâtiments remarquables de la commune ;
- les constructions pouvant faire l'objet d'un changement d'affectation ;
- les haies bocagères dans notre campagne.

Une ultime réunion publique a eu lieu le 25 juin en mairie pour échanger avec vous sur la globalité de ce dossier.

Pour conclure, une enquête publique sera mise en œuvre avant la fin de l'année 2019, vous permettant de vous exprimer sur ce dossier.

Beaucoup de Méziérais ont répondu présent lors des différentes phases de la révision, je tiens ici à les remercier pour leur implication.

Les élus ont souhaité rafraîchir l'image de notre commune. Pour cela, le premier élément qui la représente est son logo. Dans ce numéro, vous pourrez découvrir le nouveau logo de notre commune ainsi que les significations des codes et symboles utilisés pour mettre en valeur notre histoire, notre patrimoine et notre environnement. Dans les prochains mois, vous pourrez découvrir le nouveau site internet sur lequel nous travaillons.

Concernant la rénovation de la salle des fêtes, après de multiples difficultés avec certaines entreprises, les travaux touchent à leur fin. C'est un chantier important pour notre commune, vous pourrez apprécier le résultat dès le 31 août, à l'occasion de la désormais traditionnelle journée des associations.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, je vous annonce la réouverture de la boulangerie très prochainement. Madame Fortier et Monsieur Jacquet seront heureux de vous y accueillir.

Je vous souhaite une bonne période estivale qui vous permettra de vous reposer, ou de travailler selon vos projets.



RAPPEL : l'intégralité des délibérations est disponible sur le site de la commune et en mairie.

Économie

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

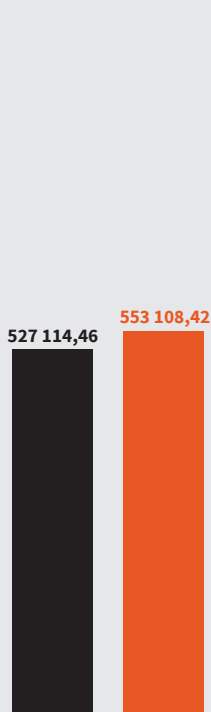
COMMUNE

FONCTIONNEMENT



Excédent : 278 000,23 €
 (excédent 2017 : 366 880,82 €)
 Part affectée à l'invest. : - 266 880,82 €
 Excédent de fonctionnement 2018 : 378 000,23 €

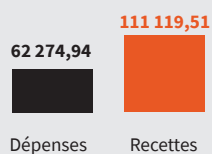
INVESTISSEMENT



Excédent : 25 993,96 €
 (excédent 2017 : 174 945,78 €)
 Excédent d'investis. 2018 : 200 939,74 €

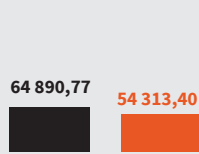
ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT



Excédent : 48 844,57 €
 (excédent 2017 : 137 883,09 €)
 Part affectée à l'investissement : 29 000 €
 Excédent de fonctionnement 2018 : 157 727,66 €

INVESTISSEMENT



Déficit : 10 577,37 €
 (excédent 2017 : 41 851,16 €)
 Excédent d'investissement 2018 : 31 273,79 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 0,15 point pour l'année 2019 les taux d'imposition :



Taxe d'habitation : 16,89 %



Taxe foncière bâti : 17,93 %



Taxe foncière non bâti : 42,65 %

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

à compter du 1^{er} janvier 2019

Tarifs pour tous les usagers en euros HT

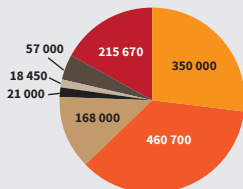
- Part fixe annuelle : 45 euros
- Part proportionnelle au volume consommé en m³ : 2,60 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

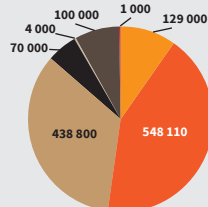
DÉPENSES



TOTAL 1 290 910

- Virement à la section d'investissement
- Dépenses imprévues
- Charges except., amortis., attén. charges
- Charges financières
- Autres charges de gestion courante
- Charges de personnel
- Charge à caractère général

RECETTES

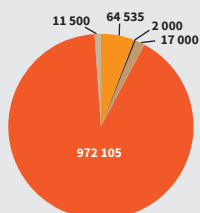


TOTAL 1 290 910

- Produits exceptionnels
- Excédent reporté
- Atténuation de charges
- Autres produits de gestion courant
- Dotations, subventions
- Impôts et taxes
- Vente de produits

INVESTISSEMENT

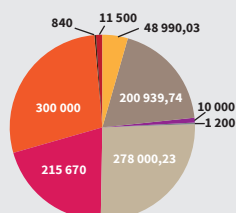
DÉPENSES



TOTAL 1 067 140

- Opérations patrimoniales
- Travaux
- Dépenses imprévues
- Dépôts et cautions
- Remboursement des emprunts

RECETTES



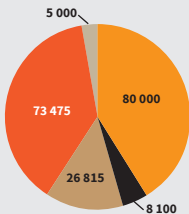
TOTAL 1 067 140

- Opérations patrimoniales
- Amortissement
- Subventions d'investis. reçues
- Virement à la section de fonction.
- Exc. de fonction. (affect. de rés.)
- Dépôts et cautionnements reçus
- Taxe d'aménagement
- Excédent reporté
- FCTVA

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

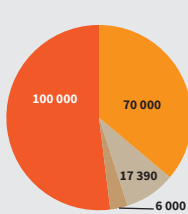
DÉPENSES



TOTAL 193 390

- Dépenses imprévues
- Charges except.
- Dotations, amort., ICNE
- Charges fi. & gestion courante
- Charges à caractère général

RECETTES

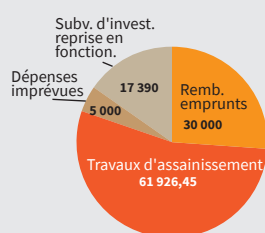


TOTAL 193 390

- Excédent reporté
- Travaux
- Prod. except. (quote-part subv. d'invest. reprises en fonct.)
- Redevance assainissement

INVESTISSEMENT

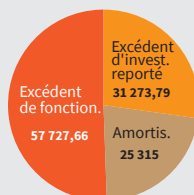
DÉPENSES



TOTAL 114 316,45

- Subv. d'invest. reprise en fonction.
- Dépenses imprévues
- Remb. emprunts
- Travaux d'assainissement

RECETTES



TOTAL 114 316,45

- Excédent de fonction.
- Excédent d'invest. reporté
- Amortis.

Urbanisme

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISATION

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Notre PLU actuel a été approuvé en mars 2006.

Pour la première étape, le conseil municipal a prescrit la révision du PLU en date du 26 mai 2016.

Le cabinet Atelier d'Ys a réalisé un diagnostic socio-économique et une analyse de l'état actuel de l'environnement. Ce rapport de présentation a servi de base à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce dernier définit les orientations de l'urbanisme à long terme, en matière de paysage ainsi que les projets d'aménagement retenus par la commune. Le rapport de présentation et le PADD ont été expliqués lors d'une réunion publique en juillet 2018. Puis il a été approuvé en réunion de conseil municipal. Par la suite, en cohérence avec le PADD, un règlement a été rédigé pour permettre de traduire les orientations. Il précise les règles encadrant l'occupation des sols, la forme des bâtiments les implantations les hauteurs autorisées mais aussi les moyens de préserver et de valoriser les éléments de patrimoine architectural, urbain et paysager. Ce règlement a été présenté lors d'une réunion publique le 25 juin. Le projet de PLU sera arrêté par délibération du conseil municipal début juillet après avoir tiré le bilan de la concertation.

Enfin la dernière étape sera l'enquête publique qui se déroulera à l'automne après avis des PPA (Personnes Publiques Associées).

En parallèle, il a été instauré le sursis à statuer sur les demandes d'urbanisme. Ainsi, si nécessaire, l'utilisation du sursis à statuer peut-être mis en place pour des demandes d'urbanisme dont les travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre le projet de révision ou de rendre plus onéreuse sa réalisation.



Salle des fêtes

Le projet de la réhabilitation de la salle des fêtes occupe une place importante ces derniers mois au sein de la municipalité.

Ces travaux de réaménagement impliquent la signature de différents avenants au projet et donc une incidence financière sur ce marché comme :

Entreprise	Objet de l'avenant	Montant HT en euros
DOUBLET GÉNIE CLIMATIQUE	Pose d'un lavabo individuel avec commande au genou pour la cuisine	+ 1 195,71
	Pose d'un mitigeur pour alimenter le poste de désinfection	+ 789,62
BATI RENOV ÉTANCHE	Remplacement du zinc tête de mur au niveau de l'avancée côté parking pour cacher la panne sablière	+ 396,75
	Rénovation complète de la couverture partie basse droite de l'ancienne cuisine	+ 11 504,79
VEILLÉ	Réalisation de l'encoffrement de poutres sur l'ossature métallique dans la partie cuisine, non visible au moment de la démolition	+ 700
CAILLOT POTIN	Modification d'alimentation électrique suite à la décision d'ENEDIS de passage en tarif jaune et réalimentation des deux mâts d'éclairage extérieur	+ 4 165
	Modification de modèle de luminaires dans la partie buvette	+ 945
GAUTHIER PLAFONDS	Changement de coloris du plafond au-dessus de la scène	+ 375
	Réalisation d'un plafond suspendu dans le hall d'entrée au lieu d'un bardage claire voie	+ 345
PELÉ	Pose d'un rideau devant la scène jusqu'en bas, aménagement du placard vaisselle, dédoublement de tableau électrique	+ 2 400,47
SRAM TP	Modifications de voirie (ajustement des places handicapées, changement d'évacuation des EP...)	+ 2 778,50
PINTO & Fils	Peinture des radiateurs de la scène	+ 330
SARL LEFORT	Achat d'un piano cuisson 5 feux, d'un four, d'un lave-vaisselle professionnel, d'une armoire positive ventilée, d'un réfrigérateur/congélateur	+ 9 498,25



DR

Nouveau mode de fonctionnement

Avec la nouvelle salle des fêtes, le mode de fonctionnement et le règlement vont être modifiés lors des utilisations et des locations de celle-ci. Pour toute réservation de location, une convention d'utilisation sera complétée, datée et signée par les deux parties. Un chèque de réservation d'un montant de 100 € sera exigé au moment de la confirmation de la réservation soit trois mois avant la location. Ce chèque sera encaissé et constituera une avance sur le prix à payer. La réservation sera définitive dès la signature de la convention de location et le versement des arrhes. Toute annulation, après la confirmation de la location, ne donnera pas lieu au remboursement du chèque de réservation. Le solde de la location sera versé par chèque ou par espèces 15 jours avant la location. Un état des lieux est obligatoire avant et après chaque location. De nouveaux tarifs seront appliqués (voir ci-dessous).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	Particuliers, entreprises de la commune	Hors commune (part., entrepr., asso.)	Association communale (max. 2 j./an)	Association communale (à partir du 3 ^e jour)
Location 1 jour	250 €	400 €	Gratuit	30 €
Location 2 jours	400 €	600 €	Gratuit	30 €
Plus de 2 jours	100 € par jour			
Caution ménage	120 €			
Caution clés	200 €			
Caution dégradation	600 €			

Environnement

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Pour l'année 2019, la Sarl Morel et fils située à Mouazé sera en charge d'entretenir les espaces verts de la commune. Elle réalisera 12 passages par an pour la tonte des pelouses et le fauchage de terrain pour un budget de 6400 euros HT et pour le taillage des haies pour un budget de 1 550 euros HT.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à un groupement d'achat avec des communes membres de Liffré-Cormier Communauté, le conseil municipal a approuvé le choix de la société Saur comme délégataire du service public d'assainissement collectif, pour une durée de 11 ans avec prise d'effet au 30 mars 2020 pour la commune.

Ce contrat comprend :

- l'entretien, la surveillance des réseaux unitaires et des réseaux séparatifs de collecte des eaux usées et des accessoires de réseau, dont les postes de relèvement et de refoulement ;
- l'entretien et la surveillance des installations de traitement des eaux usées et des boues ;
- la surveillance et le contrôle des rejets éventuels des ouvrages au milieu naturel, la recherche des anomalies susceptibles de perturber le bon fonctionnement du service et la résorption de ces situations ;
- l'élimination des déchets et autres sous-produits ainsi que l'évacuation et l'élimination des boues produites ;
- la gestion des relations avec les usagers du service public d'assainissement collectif ;
- l'information et l'assistance technique aux membres du groupement.

Le bureau d'étude NTE (La Chapelle des Fougeretz) a été retenu pour une mission de maîtrise d'œuvre par le conseil municipal, (appel d'offres du 6 février 2019) pour un projet d'extension de notre système d'assainissement des eaux usées qui arrive à saturation.

Le coût total de leurs honoraires est de 19 277,50 € HT.

Jeunesse



Les jeunes du dispositif « Argent de poche »



Une de leurs tâches : la plantation de végétaux dans les lotissements

ARGENT DE POCHE

19 Méziérais de 16 à 18 ans ont participé au dispositif « Argent de poche » proposé par la commune de Mézières-sur-Couesnon durant les vacances de Pâques 2019.

Ils ont effectué 42 matinées de chantier avec notamment la plantation des massifs situés dans les lotissements, la peinture dans un bâtiment communal ou encore le grand ménage dans l'école publique. Ils étaient encadrés par les agents techniques Laurent Chyra et Stéphane Rolland, ainsi que par Élise Moisan-Berault, directrice du service périscolaire.

Olivier Barbette a remercié et félicité tous les jeunes pour leur investissement. Chacun s'est vu remettre un paiement de 15 € par matinée travaillée, pour un budget global pour la commune de 630 €.

La prochaine opération argent de poche se déroulera du 8 au 26 juillet.



Vie sociale



DR Stéphane (g.) remplace Didier (d.) depuis le 1^{er} avril.

DÉPART EN RETRAITE D'UN AGENT COMMUNAL

Après quelques expériences dans le secteur privé, Didier André est rentré dans la collectivité le 1^{er} octobre 1986 embauché par Louis Dupetitpré, le maire de l'époque.

Très polyvalent, il a exercé en tant qu'agent technique au sein des services techniques et a terminé sa carrière au grade d'adjoint technique principal 1^{re} classe.

Aux côtés de son fidèle collègue Laurent, il a pu passer les consignes à son remplaçant Stéphane le dernier mois de sa carrière.

Très apprécié des jeunes de l'argent de poche, son humour et sa gaieté faisaient fureur. Ils seront très regrettés.

Didier a donc passé plus de 32 ans aux services de la commune avant de partir en retraite le 1^{er} avril 2019. Monsieur le Maire lui a remis la médaille du travail le 1^{er} janvier 2019.

SOLIDARITÉ POUR LES OBSÈQUES

Suite à la découverte du corps d'une personne sans domicile fixe, la commune a pris en charge les frais d'obsèques s'élevant à la somme de 2 839,03 € TTC auxquels s'ajouteront les frais de concessions.

La commune de Mézières-sur-Couesnon a signé une Charte départementale, proposée par le département d'Ille-et-Vilaine en collaboration avec le collectif Dignité Cimetière, pour permettre aux personnes isolées ou ayant des ressources insuffisantes d'avoir des obsèques dignes et une sépulture décente. Cet acte de solidarité concrétise la démarche engagée par les collectivités signataires.

2

Mariages

- AVENARD Yoan et COIRRE Jeanne-Marie le 18 mai 2019
- BODIN Johan et QUERE Aurélie le 8 juin 2019



9

Naissances

- DROUSSE Maëlle le 26 décembre 2018
- AVRIL Alan le 2 janvier 2019
- TREMEL Noéline et Awen le 9 janvier 2019
- ROUX Kaélyne le 18 février 2019
- VACHÉ Alix le 19 février 2019
- VEILLARD Simon le 13 mars 2019
- RICHARD – LE LOUS Nawel le 1^{er} avril 2019
- ZULEMARO BAZOT Swann le 26 avril 2019
- HERBERT Maël le 7 mai 2019

6


Décès

- MARDELE Pierre le 12 janvier 2019
- ROMMEIS Olivier le 17 janvier 2019
- HOUEDRY René le 20 janvier 2019
- DALEKI Thierry le 19 mars 2019
- VANNIER Joseph le 13 mai 2019
- DELAHAYE Fernand le 17 mai 2019



Le nouveau logo de la commune


Depuis plus d'une vingtaine d'années, la commune avait un logo que l'on retrouvait sur tous les documents (papier en tête, enveloppe, bulletins municipaux, circulaires...). Le souhait a été de le moderniser tout en gardant les particularités de notre commune (vallée, le Couesnon, patrimoine architectural, ruralité, histoire...). Ainsi la commission Communication et la commission Animation ont travaillé avec les services de Liffré-Cormier Communauté pour réaliser ce nouveau logo qui a été validé par la suite au conseil municipal. La prochaine étape sera de vous proposer un nouveau site internet, fonctionnel dès cet été, plus adapté à vos besoins et plus intuitif.

 S'il impose sa présence, c'est qu'à lui seul, il doit symboliser le logo de la commune. Il doit être vu et reconnu immédiatement même lorsque le logo est de très petite taille, comme une marque, une signature.

 comme initiale principale de Mézières-sur-Couesnon

 comme rappel patrimonial

C'était déjà le cas sur l'ancien logo, le « m » reprend les arches du remarquable pont de la Roche enjambant le Couesnon. Le parti pris de garder cette singularité forte de l'ancien logo, doit être vu comme une continuité, une transmission, une trace de l'histoire tout comme le pont peut être une trace « architecturale ».

 comme rappel historique

Le style de police du « m » rappelle l'écriture onciale partie imprégnante de la culture bretonne. Si Mézières-sur-Couesnon se trouve aux portes de la Bretagne comme d'autres communes d'Ille-et-Vilaine, elle n'en est pas moins un symbole puissant. En effet, la commune a été le théâtre de la fameuse bataille de 1488 où 6 000 Bretons perdirent la vie face aux armées françaises dans le bois d'Uzel.

**MÉZIÈRES
SUR COUESNON**

La police d'écriture utilisée contraste volontairement avec l'écriture onciale du « m ». Cette police se veut large, solide, rassurante, bien ancrée dans le sol comme enracinée. Commune rurale, Mézières-sur-Couesnon tire sa richesse du sol, de sa vallée. C'est son identité, sa marque. Ainsi, le jeu de couleurs en 2 nuances de verts, symbolise la nature, la forêt et le vallonnement du territoire, véritable attrait touristique de la commune. Ici aussi l'utilisation de 2 teintes de bleu permet de symboliser plus fortement la notion de cours d'eau en mouvement, ondulation calme qu'est le Couesnon. La police d'écriture utilisée est la même que Mézières pour garder l'unité de la commune. Le Couesnon et sa vallée font l'identité de la commune.



On retrouve représenté ici le Couesnon. Sa forme élancée symbolise le dynamisme de la commune, un élan, un optimisme assumé, tourné vers l'avenir.



• École publique La vallée verte



DR

Toujours plus de projets à l'école de La Vallée verte

La semaine du 29 avril au dimanche 5 mai a été très animée: les enfants de la Toute Petite Section au CM2 ont vécu une semaine de prévention contre les dangers des écrans. Chaque enfant avait pour objectif de ne pas regarder d'écran pendant cette semaine, voire de baisser le temps passé devant. Beaucoup de familles ont réussi ce défi. Pour favoriser cela, plusieurs actions ont eu lieu tout au long de la semaine :

- des ateliers ont été mis en place par les enseignants juste après la classe les lundi et jeudi ;
- une soirée conte a eu lieu le mardi avec une artiste qui est venue présenter un spectacle intitulé « légendes bretonnes » ;
- un animateur de Liffré-Cormier Communauté est intervenu auprès des CM pour évoquer avec eux leur identité numérique. Il est aussi intervenu auprès des parents intéressés le jeudi soir à la médiathèque de Mézières-sur-Couesnon, et a mis en place des ateliers le samedi matin autour de ce même sujet ;
- deux fois dans la semaine les enfants se sont échangé des jeux de société ;
- le vendredi soir, les classes de l'école étaient ouvertes et des grands jeux de société étaient installés dans chaque classe. Un goûter leur a aussi été offert.

La semaine s'est clôturée par la traditionnelle randonnée de l'école le dimanche matin.

L'intérêt de cette semaine a été de sensibiliser les enfants à leur rapport à l'écran et de leur montrer que l'on pouvait faire autre chose à côté. Cela a été l'occasion de nombreuses discussions en classe. Cette action sera sûrement renouvelée dans les années à venir.

Le 6 juin, tous les CE2 ont reçu de la part de Monsieur le Maire et du gendarme Cadiou des permis piétons, ainsi qu'un gilet jaune floqué avec le logo de la commune de Mézières. Ce moment fait suite à un travail d'apprentissage sur les attitudes à avoir sur la route.

Du 20 au 21 juin, les élèves de CM1 et de CM2 ont été à l'étang

de Boulet à Feins en vélo. 21 km séparent les deux communes. Là-bas, ils ont appris à vivre ensemble et ont dormi sur place.

Les classes de MS, GS et de CP ont voté pour leur livre préféré dans le cadre des Incorruptibles. Ils ont vécu des moments que vivent les citoyens: ils sont allés voter en mairie, avec des urnes et des isolements, pour leurs choix de livre. Ils se sont exprimés selon leur volonté.

Les classes de CP, CE1 et CE2 poursuivent leur travail autour de l'eau. Au cours de 4 séances, ils ont travaillé sur les cycles de l'eau (naturelle et domestique), et sur la présence et l'utilisation de l'eau dans l'espace communal. Une présentation aux familles de ce qu'ils ont retenu aura lieu début juillet.

Enfin la traditionnelle fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin à partir de 10h30 dans la cour de l'école.

• Amicale laïque

L'année scolaire 2018 / 2019 se termine et les membres de l'Amicale laïque tenaient à remercier les parents d'élèves, Méziérais et Méziérais qui ont à nouveau répondu présents aux différentes manifestations organisées (fêtes du cirque, vente de sapins de Noël, vente de chocolats à Noël, balade en forêt).

Le samedi 29 juin se déroulera la fête de l'école! Très attendue et très appréciée par nos enfants, cette fête annonce la fin de l'école et bien sûr l'approche à grands pas des grandes vacances.

La réussite de cette fête est de la responsabilité de tous. Nous comptons sur votre présence pour que ce moment de rassemblement soit un moment de bonheur et de joie pour nos enfants mais également un moment de convivialité pour les parents, familles et amis. Donc n'hésitez pas à venir nombreux!

Les membres de l'Amicale laïque vous souhaitent de très bonnes vacances.

Le Président

• École privée

Saint-martin



De la musique, encore de la musique, toujours de la musique !

Dans le cadre de notre projet d'école autour du thème de la musique, nous avons accueilli « Le tourbillon des musiques » à l'école. Les enfants de maternelle et CP ont pu découvrir différents instruments, parfois fabriqués avec du matériel de récupération, les voir, les entendre et même en jouer !

Notre kermesse du 16 juin a été l'occasion pour les classes de présenter leur travail autour du thème de la musique (chants, danses, pays, instruments...). Ce moment festif a rassemblé parents, enfants et enseignantes.

Solidarité avec les enfants hospitalisés

Au mois de mars, les familles de l'école ont été invitées à faire des dons pour les enfants hospitalisés, en lien avec le CHU de Rennes. Les services hospitaliers nous ont fait part de leurs besoins en jeux, jouets, livres et matériel pour des activités manuelles. Les enfants ont ainsi pu apporter ce qu'ils désiraient, à l'état neuf.

Classe découverte pour les CE-CM

Les CE-CM vont découvrir le développement durable et la biodiversité pendant leur classe découverte de 3 jours. Ils deviendront des Robinson, et étudieront l'empreinte écologique des hommes sur la nature et la nécessité de protéger la nature pour garder tous les services qu'elle nous rend.

• Périscolaire

Le service périscolaire municipal englobe les différents temps d'accueil en dehors des temps de classe, sous la direction d'Élise Moisan Berault :

- garderie du matin de 7 h 00 à 8 h 30
- services de cantine et pause méridienne de 12 h 00 à 13 h 50
- garderie du soir de 16 h 30 à 19 h 00
- ALSH du mercredi de 7 h 00 à 19 h 00

Pour l'ALSH du mercredi, l'équipe périscolaire est renforcée par l'intervention de Vanessa Chevalier, animatrice mise à disposition par la Liffré-Cormier Communauté.

L'organisation du service périscolaire a été modifiée. Le rythme scolaire étant repassé à 4 jours, les TAP se sont arrêtés. Pour continuer à proposer un accueil de qualité aux enfants Mézièrais, la commune a décidé de déclarer les créneaux de garderie du soir en accueil périscolaire auprès de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Suite à cela, le taux d'encadrement de la garderie a été renforcé.

La commune exerce à nouveau la compétence de l'ALSH du mercredi, qui relevait de la communauté de communes depuis 2013. Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'ancienne base de loisirs. La journée d'accueil de l'enfant peut être modulée en fonction des besoins des familles. Les enfants ont la possibilité d'y faire des activités de découverte, de détente et de loisirs.

Depuis la rentrée 2018, les effectifs sont en constante progression, entre 35 et 40 enfants sont accueillis chaque mercredi. L'équipe d'encadrement veille à proposer des activités variées et adaptées à l'âge des enfants.

La gestion de l'ALSH pendant les périodes de vacances est assurée par Liffré-Cormier Communauté sous la direction de Stéphanie Loiseau.

À retenir

En raison du partage de l'exercice des compétences, la commune a la responsabilité des garderies (matin, soir, pause méridienne), des services de cantine et de l'ALSH mercredi en période scolaire.

Liffré-Cormier communauté a la compétence de l'ALSH pendant les vacances scolaires.

De ce fait, la commune d'une part et Liffré-Cormier d'autre part facturent les prestations en fonction de leurs compétences.



• ALSH



Le centre de loisirs de Mézières-sur-Couesnon accueillera vos enfants de 7h15 à 19 heures, pendant les vacances scolaires d'été, du lundi 8 au vendredi 26 juillet et du lundi 26 au vendredi 30 août 2019. Pendant les vacances d'août le regroupement des centres de loisirs se fera à Saint-Aubin-du-Cormier sous la direction de Jean-François Léonard (habituellement directeur ALSH de Gosné). Les inscriptions sont modulables: elles peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Notre fil rouge sera sur le thème « Festivals d'été », qui se déclinera ainsi: festival de musique, festival gourmand, festival de danse, festival de la photo...

Sorties pour tous: les enfants iront à l'étang de Feins le 11 juillet (pédalo pour les - 5 ans et découverte de l'environnement pour les + 6 ans, baignade, balade, jeux autour de l'étang), et au parc de l'Ange Michel, le 18 juillet.

Culture: nous continuerons notre partenariat avec la bibliothèque.

Sports et loisirs: avec la base de plein air, initiations sportives pour les enfants de + 7 ans: tir à l'arc, escalade, course d'orientation, randonnée VTT, journée kayak...

Préparez les sacs de couchage! Cette année le mini-camp se déroulera au grand site naturel de l'île aux pies, du 22 au 26 juillet, sous la responsabilité de Vanessa Chevalier (animatrice à l'ALSH Mézières) et Émilie Quinton (animatrice à Gosné).

Au programme: canoë-kayak (un test d'aisance aquatique obligatoire), disc-golf, course d'orientation, grands jeux, veillées... Il reste des places pour le mini camp!

Journée inter-centres avec les ALSH de Gosné et Saint-Aubin-du-Cormier

Elle se déroulera vendredi 30 août à la base de plein air. Vous y trouverez de nombreux jeux: structures gonflables, jeux en bois, mini ferme, dodge ball, disc golf, soft arc...

Cette journée se terminera en musique par un concert autour d'un pot de convivialité. Vous y êtes tous invités!

Consultez notre blog privé sécurisé pour découvrir toutes les photos des activités de vos enfants (<https://my.fammies.com>) et également notre nouveau site internet « Liffré-Cormier »: www.liffre-cormier.fr.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Stéphanie Loiseau au 06 75 10 18 72, le lundi, jeudi et vendredi de 14h30 à 16 heures, et tous les jours pendant les vacances scolaires.

E-mail : alshmezieres@liffre-cormier.fr (ou alsh@liffre-cormier.fr pour le mois d'août).

Les inscriptions se font par mail ou coupon-réponse à déposer à l'ALSH ou à la mairie.

• Université du Temps Libre

Les conférences de L'UTL de Saint-Aubin-du-Cormier/Liffré

Utiliser son temps libre en assistant ou participant à des conférences sur divers sujets: santé, histoire, sciences et techniques, économie et société, religion, environnement, arts...

Ouvertes et accessibles à tous

- Exemples de sujets: « Où va-nous mener l'intelligence artificielle? » ; « Le changement climatique » ; « La mémoire, comment la conserver? »
- Où ? Au cinéma Le Mauclerc à Saint-Aubin-du-Cormier (une conférence prévue à Liffré).
- Quand ? Le mardi à 14h 15.
- Abonnement annuel (2018-2019): 32 euros
Un tarif « découverte »: 10 euros (déduits si abonnement).

Contact

Tél. : 06 88 98 55 89 ou 06 45 16 04 10

E-mail : utl.cormierliffre@laposte.net

Web: [mairie de Saint-Aubin-du-Cormier](http://mairie.de.saint-aubin-du-cormier.fr) (programme complet)

• We Ker

We Ker accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans ayant des questions sur l'orientation professionnelle, la recherche d'emploi, la formation, la santé, la mobilité, le logement.

Laurence Zinberg, la conseillère du territoire vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences locales hebdomadaires (pas de permanences au mois d'août):

- Au Pôle de Services de Proximité de Saint-Aubin-du-Cormier, 3 rue de la Libération:

les mardis matin de 9h00 à 12h00

un vendredi matin sur deux de 9h00 à 12h00

- Au Point Accueil Emploi de Liffré, Bâtiment le Silva, 2 rue de l'Orgerais:

les mardis après-midi, de 14h00 à 17h30

les mercredis matin, de 9h00 à 12h30

les jeudis après-midi, de 14h00 à 17h30

Info et rendez-vous en contactant :

Laurence Zinberg : 06 34 49 31 27

ou le Point Accueil Emploi de Saint-Aubin-du-Cormier : 02 23 42 42 10

ou le Point Accueil Emploi de Liffré : 02 99 68 31 31

• Anciens combattants



DR

Dans le cadre de la commémoration du 8 mai, M. le Maire Olivier Barbette et le président de l'association des anciens combattants M. Jean Claude Hurault ont remis une distinction sous forme de pin's à cinq citoyens de la paix.

M. Guillois Pierre, Mme Boivin Jeanine, Mme Biauce Jeanine, M. Pierre Gérard et M. Legrain Marcel.

• 1488, la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier



Du 4 au 7 juillet

La discrète agitation qui depuis l'automne dernier a régné au château de la Giraudais cède désormais la place à une certaine effervescence grandissant à l'approche de l'évènement. Les préparatifs vont bon train, chaque jour amène son lot de nouveautés : des costumes de plus en plus nombreux et variés, un étonnant arsenal de répliques d'armes et accessoires (canons, pièces d'armures, épées et boucliers, équipement d'archerie, étendards...), ici des gens qui s'entraînent aux combats, là un groupe qui s'affaire au décor, un autre aux images projetées, d'autres encore à la réalisation proprement dite du spectacle (mise en scène, enregistrement des voix *off*, de l'illustration sonore, création des effets spéciaux...). Concernant l'organisation générale de la manifestation, des commissions spécialement dédiées assurent la prise en charge de la logistique, l'accueil, la restauration, la sécurité...

Enfin, si chacun s'investit avec le plus grand sérieux dans la tâche qu'il a choisi d'accomplir, cela n'exclut pas la bonne humeur et la convivialité. Mais bien au-delà de ce qui peut sembler une évidence, c'est un climat de fraternité véritable qui petit à petit s'est installé dans la troupe.

Avec nous, entrez dans l'Histoire.

Programme, informations et inscriptions :

<https://spectacle1488.bzh>



• Comité des fêtes



Le membres du bureau du comité des fêtes

Le comité des fêtes de Mézières-sur-Couesnon a renouvelé son bureau en mars dernier.

Olivier Gras en est le président, Jérôme Dolo le secrétaire et Maxime Dandois le trésorier. D'autres membres actifs accompagnent cette nouvelle équipe pour organiser de prochains évènements sur la commune, dont Christophe Repesse et David Dauleu qui, depuis toujours, sont très engagés aux côtés du comité.

Cette association a pour vocation d'organiser des manifestations festives, culturelles ou sportives à destination des habitants de Mézières et des alentours. Sous la présidence d'Yves Schmitt, le comité des fêtes avait lancé « Mézières en Musique », organisé chaque année sur la place de l'Église et qui rencontre, en été, un vrai succès. D'autres spectacles avaient été appréciés par les habitants de Mézières: « José et René », « Anisette et les glaçons » mais aussi des concerts de gospel proposés dans l'église en période de Noël.

Premier évènement de ce nouveau comité, **la Fête de la Musique** reviendra le 29 juin prochain dans le bourg de Mézières sur des tonalités rock, pop et musique traditionnelle bretonne. Quatre groupes se produiront cette année: les Hells Pearls, the Stable Music Band, EIREminig glaz et Maen Sked. Une particularité: les concerts s'installeront sur le parking aménagé rue de saint Jean en face de l'école privée dès 19 heures.

Enfin, comme toutes les associations, le comité des fêtes a besoin de bénévoles pour organiser ces manifestations. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe actuelle en apportant vos idées, vos envies et pour contribuer activement aux évènements à venir.

Pour nous contacter :

cdf.mezieres@gmail.com

Facebook : Comité Des Fêtes Mézières

• Côté médiathèque...

Retour sur les animations de ce semestre

Apéro concert au 10 mai 2019

Franc succès pour l'apéro concert festif organisé par le réseau des médiathèques dans le cadre du festival « Laissez les bons temps rouler ». Plus de 150 personnes à ce rendez-vous musical où les enfants scolarisés en CE2 de l'orchestre à l'école de Mézières ont donné leur premier concert suivi d'une prestation des *fonk'farons* (musique New Orleans) accompagnée d'une petite chorégraphie de danse de rue. Très chaleureuse ambiance pour ce temps musical à reconduire.

Identité numérique

Quatre rendez-vous autour de l'identité numérique étaient proposés par le réseau des médiathèques de Liffécormier et délocalisés à la médiathèque de Mézières-sur-Couesnon. Florian Jugelé, animateur multimédia, est intervenu d'abord auprès des enfants scolarisés en CM1 et CM2 pour les sensibiliser à leurs pratiques numériques car la prévention doit être faite dès le plus jeune âge. Les ados et adultes se sont vus proposer deux rencontres autour de la prévention de notre identité numérique. Les participants ont été satisfaits de repartir avec des conseils et des astuces.

Animation à venir pour le second semestre

- Exposition-Enquête policière interactive « Qui a refroidi Lemaure? » outil d'animation prêté par la MDIV (octobre et novembre 2019)
- Rencontre et exposition des originaux de l'auteur illustrateur Antonin Louchard en partenariat avec le réseau des médiathèques Liffécormier (novembre et décembre 2019)
- La médiathèque proposera cet été des animations: atelier illustration, jeux de société et jeux sur tablettes à découvrir sur place et à emprunter.

Le détail des animations proposées cet été est disponible à la médiathèque.

Info sur le réseau des médiathèques

<http://mediatheques.liffre-cormier.fr>

Horaires d'été

Horaires d'été à compter du 9 juillet 2019:

mardi de 15 h 15 à 18 h 45, mercredi de 10 h 15 à 13 h 15 et de 14 h 00 à 18 h 30, vendredi de 16 heures à 18 h 30, samedi de 10 h 00 à 12 h 45.

Fermeture estivale du 13 au 30 août 2019 inclus.

Réouverture le samedi 31 août 2019.

• Le club de la vallée



Malgré les travaux de la salle des fêtes, les activités ont été maintenues dans différents lieux et les adhérents ont pu y participer.

Nos rendez-vous dans la semaine

Le premier et troisième mardis : activités adhérents (jeux de société et belote) – le deuxième et quatrième mardis : marche (différents circuits sont proposés et faciles pour tous) – le mercredi matin : gym avec Chantal (kiné) – le troisième jeudi : danse (madison – disco – valse – tango et autres) tout le monde y trouve son plaisir le programme est très varié.

Le Club est toujours attractif avec 164 adhérents.

Nos activités pour le premier semestre

- En janvier assemblée générale, puis le partage de la galette.
- En février, les adhérents ont accueilli des enfants du centre de loisirs pour un après-midi joyeux basé sur le partage (jeux et goûter).
- Le 7 juin, voyage en Vendée (la route de la sardine) – le 12, fête de l'amitié à Maure-de-Bretagne – le 27 le repas anniversaire.

Pendant l'été le club cesse ses activités. La dernière date est le mardi 2 juillet (activités adhérents) à la salle du conseil et peut-être un bal le jeudi 25 juillet si les travaux de la salle sont terminés.

Reprise de toutes les activités à partir du mardi 3 septembre

Dates à retenir :

- Mardi 15 octobre 2019 repas convivial – jeudi 24 bal avec les enfants du centre de loisirs.
- Mardi 26 novembre 2019 spectacle avec Cabochard (humoriste) (entrée gratuite pour les adhérents du club)
- Mardi 10 décembre 2019 assemblée générale avec partage de la bûche de Noël.

Par l'intermédiaire de Gémouv le club propose des formations aux adhérents : cours d'informatique sur PC ou tablette, photos et autres, internet. Toutes les personnes qui désirent adhérer au club pour passer de bons moments sont les bienvenues (il n'y a pas de limite d'âge).

Pour tous renseignements :

Hélène Joulaud 02 99 39 36 41 ou 06 47 01 66 12

• Mez'idées Citoyennes



Retrouvez les ateliers proposés toute l'année sur la page Facebook de l'association www.facebook.com/mezideescitoyennes/ ou sur l'agenda en ligne : <http://bit.ly/agendaMezideescitoyennes>

Prochains ateliers :

- Mercredi 3 juillet 20h30 - salle du presbytère « Fabrique ta lessive et ton adoucissant maison » (5 € pers)
- Samedi 22 juin - 14h30/16h30 - salle du presbytère « Fabrique ta trousse d'écolier en tissu recyclé » (2 € pers)

L'association fait une pause estivale et vous donne rendez-vous au forum des associations de Mézières le samedi 31 août.

- À noter dès à présent dans vos agendas, le premier atelier de la rentrée : RDV le mercredi 11 septembre - 20h30 - salle du presbytère « Fabrique ton nettoyant multi-usages et tes pastilles lave-vaisselle » (5 €pers)

- Reprise des Rencontres Couture & Tricot tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois (gratuit) à partir du dimanche 6 octobre.

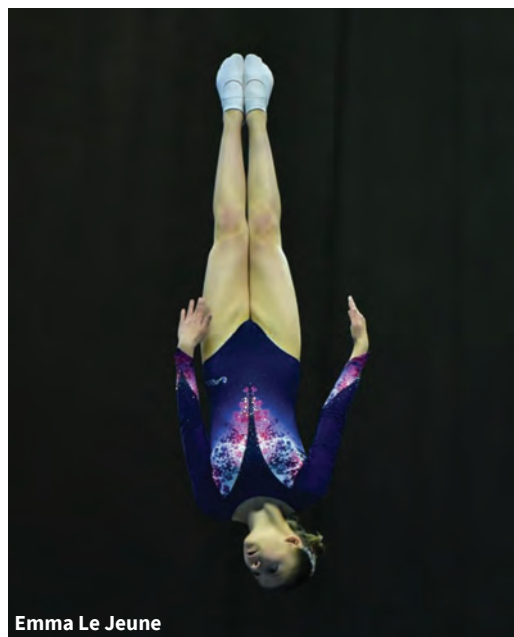
Inscriptions au 06 58 00 57 34, par mail sur mezideescitoyennes@gmail.com ou sur la page Facebook de l'association.

Ateliers accessibles aux parents comme aux enfants (minimum 7 ans)



Sportifs de Mézières-sur-Couesnon – Reportage

Tess et Emma, jeunes gymnastes de haut-niveau



Emma Le Jeune

Trampoline, gymnastique acrobatique et tumbling

Inscrites depuis trois ans au Cercle Paul Bert trampoline et sports acrobatiques, Emma (12 ans ½), a choisi le trampoline, et Tess (9 ans ½) la gymnastique acrobatique et le tumbling qu'elle pratique simultanément.

Avec leur grande sœur Lou-Anne (15 ans) qui pratique la gymnastique acrobatique « détente », leur petit frère Léopaul (6 ans) le trampoline et leur mère Anne Sophie bénévole très investie, le sport est un état d'esprit chez les Le Jeune, une école de vie pour le meilleur équilibre.

Chaque enfant pratique selon ses aspirations, ses compétences et motivations. Un investissement familial qui implique de parcourir des centaines de kilomètres pour suivre les entraînements à la salle spécialisée des sports acrobatiques de Rennes (Bréquigny).

Emma Le Jeune

⌘ Entraînée par Frédéric Com (bénévole au CPB), Emma s'entraîne 15 heures par semaine.

Elle est finaliste des récents championnats de France de trampoline 2019 (Albertville) en catégorie Élite 13-14 ans. Elle se classe à une superbe 5^e place à seulement 0,035 point du podium ! Elle intégrera le pôle France jeunes de Trampoline de Rennes à la rentrée de septembre 2019. Elle participe également aux épreuves de qualification pour les prochaines Compétitions Mondiales par Groupe d'Âge (CMGA) qui se tiendront à Tokyo en novembre 2019, et a pour objectif les championnats d'Europe juniors 2020 et CMGA 2021.

Tess Le Jeune

Tess évolue à haut niveau dans deux disciplines sous la houlette de Sandrine Bouvet et Alizée Costes pour la gymnastique acrobatique et de Yves Tarin pour le tumbling. Elle s'entraîne 15 heures par semaine au Cercle Paul Bert de Rennes à Bréquigny.

En gymnastique acrobatique dans la catégorie Trio féminin catégorie Élite espoir, elle se classe 7^e du tournoi international d'Angleterre et a obtenu une médaille de bronze aux championnats de France 2019 à Albertville. Mi-juin, elle a remporté une médaille d'argent au championnat par équipe de division nationale 1. En tumbling, elle est championne inter-régionale en catégorie fédérale 9-11 ans. Pour 2020, son objectif est de poursuivre le plus longtemps possible les deux disciplines au meilleur niveau. Et à long terme, elle devrait s'orienter vers une carrière internationale en tumbling, laquelle pourrait commencer par les compétitions mondiales par groupe d'âge (catégorie 11-12 ans) fin 2021.



Tess Le Jeune

DR

• La pétanque méziéraise



DR

La pétanque méziéraise continue son activité tous les jeudis de 14 heures à 18 heures près de la base de loisirs. Toutes personnes intéressées peuvent nous rencontrer à ce moment.

Contact auprès du président de l'association : M. Repesse Daniel au 06 89 09 16 05.

• Le Team Cycliste Méziérais



DR

Le samedi 18 mai dernier, le Team Cycliste Mezierais organisait sa course cycliste FSGT annuelle à Mézières-sur-Couesnon.

Une soixantaine de coureurs sont venus en découdre sur ce petit circuit de 2,9 km. Comme à son habitude, la montée de la rue du Lavoir a fait des dégâts et de grosses sélections :

- Dans la 5^e catégorie, c'est une échappée de trois coureurs qui se sont disputé la victoire.
- Dans la 4^e catégorie, c'est un coureur finistérien qui a complètement dominé la course. Il termine avec 4 minutes d'avance sur le groupe de contre-attaque et avec un tour d'avance sur le peloton.

Nous remercions tous les bénévoles et nous excusons pour les petits désagréments que cette course aurait pu engendrer. À l'année prochaine.

Contact : Alain Mellet 06 43 16 92 95

• Joggers du Couesnon



DR

Retour sur le trail du 11 mai

Samedi 11 mai, les joggers du Couesnon organisaient la 16^e édition du Trail de la vallée du Couesnon.

Au départ de la Base de Loisirs de Mézières, les 3 trails et les randos empruntent les sentiers de la vallée et de la forêt de Haute Sève.

Le record de participation a été battu. Après la pluie diluvienne de la veille, le trail s'est déroulé sous un temps clément, idéal pour ce type d'épreuve. 1 030 concurrents ont pris le départ des différentes courses, dont 810 sur les courses trail et 220 randonneurs ou marcheurs nordiques.

« Pour des raisons d'intendance et surtout de sécurité, nous sommes dans l'obligation de limiter les inscriptions, précise le président, Thierry Berhaut. Les sentiers et chemins, souvent étroits de la vallée ont également une capacité limitée pour ce type d'épreuve. »

Les pluies des jours précédents ont rendu le terrain glissant. Les 150 bénévoles ont assuré la sécurité et le ravitaillement.

« Il faut, en particulier, anticiper des interventions d'assistance dans des endroits escarpés, poursuit le président. Cette année, nous avons, déploré, malheureusement, cinq entorses de chevilles ou de genoux. »

Les coureurs étaient venus du Grand Ouest, avec des délégations importantes de clubs du pays de Redon, de Rouen et du Calvados.

Nous remercions tous les participants méziérais, bénévoles, marcheurs ou coureurs, qui ont fait de cette journée une belle réussite qui contribue à la renommée de notre commune.

Contact : joggers.couesnon35@gmail.com
<http://www.joggerscouesnon.fr/>



● Évasion nature 35



DR

Pour les plus jeunes...

Toute l'année, la Base de Plein Air du Couesnon accueille les enfants de 8 à 17 ans avec sa formule multisport l'Ecol'o'Plein Air.

Les activités pratiquées sur l'année sont: l'escalade, le V.T.T, la course d'orientation, le kayak, le tir à l'arc et la petite nouvelle le *stand up paddle* avec comme point commun la sensibilisation à notre environnement et la découverte de notre territoire...

Le mercredi matin ou l'après-midi pour les enfants de 8 à 12 ans, le samedi matin pour les 15-17 ans et le samedi après-midi pour les 13-15 ans.

À chacune des petites vacances scolaires, la base de plein air du Couesnon accueille vos enfants lors de stages sportifs (inscriptions individuelles) en proposant les mêmes activités.

Les prochains stages auront lieu pendant les vacances de la Toussaint. Pour tout renseignement et réservation vous pouvez joindre Noémie au 02 99 39 30 78 ou par mail noemie.basecouesnon@orange.fr.

... Et leurs aînés

Si vous souhaitez partager un moment de détente et d'aventure avec vos amis et votre famille, la base de plein air du Couesnon peut vous proposer une journée d'activités adaptée à vos envies: kayak, escalade, VTT, tir à l'arc, course d'orientations, *stand up paddle*, marche nordique...

Depuis plus de 15 ans, la base de plein air du Couesnon propose des activités sportives de pleine nature.

Si son activité principale est l'organisation de séjours pour les scolaires, les accueils de loisirs, les séminaires, l'association Évasion Nature 35 propose des offres sur-mesure pour des groupes de 8 personnes minimum, avec ou sans hébergement. À l'année, des stages ainsi qu'une formule multisport sont également proposés aux particuliers sur inscription individuelle.

Les disciplines sportives sont encadrées par les 3 éducateurs permanents (10 en saison) que compte l'association. Le matériel est fourni.

Avec une structure d'hébergement de 50 lits, une salle de restauration, des salles de réunion et un camping de 250 places, toutes les formules sont possibles, location en gestion libre, demi-pension ou en encore pension complète.

Coordonnées de l'association

Adresse postale : 14 rue du Couesnon

35140 Mézières-sur-Couesnon

Téléphone : 02 99 39 30 78

Adresse mail : contact@basecouesnon.com

Site internet : www.basecouesnon.com

<https://www.facebook.com/basesducouesnon/>

● YPSA (Yoga en Pays de Saint-Aubin)

Le yoga a de nombreuses vertus. Pratiqué régulièrement, il détend, assouplit et tonifie le corps. Il contribue à développer la capacité respiratoire, il améliore la concentration, la mémoire et la vivacité d'esprit tout en diminuant le stress et l'anxiété. Le yoga permet de jouir d'une bonne forme physique et d'un sentiment de bien-être.

Le type de yoga enseigné par Marie Serrand à Mézières-sur-Couesnon est le viniyoga. Il a pour particularité de s'adapter aux différents âges et morphologies.

Chaque année, nous proposons des événements liés au yoga en dehors des cours (cinéma, yoga du son...).

Les cours redébuteront en septembre 2019 dans la salle des fêtes de Mézières-sur-Couesnon. Il y aura deux cours d'une heure et demie chaque lundi au choix (ils débiteront aux alentours de 18 heures puis de 20 heures, l'heure exacte n'est pas encore fixée). Le tarif pour l'année est de 175 euros, dont 10 euros d'adhésion.

● **ACC** Avenir Club du Couesnon



Les bénévoles disponibles pour la photo lors du tournoi du 25 mai ou près de 400 personnes se sont déplacées sur la journée.

Créé en 1992 de la fusion entre les sections sportives des communes de Mézières-sur-Couesnon, Saint-Jean-sur-Couesnon et Saint-Marc-sur-Couesnon.

Avec 5 sections en permanente progression, l'Avenir Club du Couesnon, continu son bout de chemin, le club englobe le Badminton, le Football, la Gymnastique, le Tennis et le Volley avec près de 230 licenciés.

Le mot du président

Qui dit nouvelle commune « Rives-du-Couesnon », dit nouveau club ? Toutefois, la question a le droit d'être posée. Même si à mes yeux, il me semble prématuré de fusionner avec l'ISGC en si peu de temps. À ce jour les sections proposées par les 2 clubs semblent être complémentaires et de ce fait l'entente entre nos clubs doit pouvoir s'amplifier.

Des réflexions sont en cours sur une organisation en commun et un partage des infrastructures sur les 4 communes.

En attendant, pour la saison 2019/2020, il ne devrait pas y avoir de grand bouleversement.

Vous avez des idées pour aider nos clubs à poursuivre leurs développements, n'hésitez pas à vous manifester. Il est temps pour nous d'avoir un souffle nouveau et de ce fait de nouvelles idées. Je lance donc un appel à candidature, afin d'étoffer nos différents groupes de travail.

Le cadre convivial et familial présent dans les sections permet à chacun de s'épanouir et d'y trouver un réel plaisir.

Les bénévoles qui dirigent les sections ont toujours besoin d'appui pour conserver une bonne dynamique. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour obtenir des informations. Chaque section est prête à vous accueillir gratuitement jusqu'au 15 octobre pour effectuer des essais.

Remerciements

Le conseil d'administration et le bureau remercient tous les bénévoles, qui arpentent les terrains toutes les semaines.

Contacts par section

ACC GYMNASTIQUE/RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Contact Genecque Aurélie
Tél. : 06 88 31 27 00
genecque.aurelie@orange.fr
Cotisations 40 €

ACC TENNIS

Contact Fabien Pionneau
Tél. : 06 24 41 25 13
tennis.acc@gmail.com
Cotisations de 140 à 170 €

ACC BADMINTON

Contact Sébastien Avenel
Tél. : 06 26 10 22 13
sebasti1.avenel@gmail.com
Cotisations de 55 € à 85 €

ACC FOOT

Contact Vincent Folliot
Tél. : 06 16 91 31 71
president@acc-foot.fr
Cotisations de 50 à 75 €

ACC VOLLEY

Contact Stéphanie Médard
Tél. : 06 89 50 82 94
steph-35@laposte.net
Cotisations de 55 € à 70 €

Pour tous renseignements :

- le site de la section foot
<http://www.acc-foot.fr>
- les pages Facebook: Avenir Club du Couesnon/TennisDuCouesnon/ACCVolley
- par courriel president@acc-foot.fr
- par téléphone au 06 16 91 31 71
- par courrier à M. Folliot Vincent
7 La Pâqueraie
35 140 Saint-Jean-sur-Couesnon

Les dates à retenir pour la saison 2019/2020 :

- 24 août : journée des familles
- 31 août : forum des assos
- 4 janvier : galettes des rois
- 14 et 15 février : tournoi futsal
- 4 avril : repas du Club
- 8 mai – Tournoi foot en herbe
- 5 juin – Tournoi volley-ball



DR

• Horaires du secrétariat de mairie

Tél.: 02 99 39 36 43
Lundi: 8 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
Mardi, mercredi, vendredi: 8 h 30 - 12 h 00
Samedi: 9 h 00 - 12 h 00

• Horaires de l'agence postale communale

Tél.: 02 99 66 39 82
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi (fermé le jeudi): 10 h 00 - 12 h 00 (relève du courrier à 10 h 45)

• Informations paroissiales

Prêtre: Père Pierre LAMBALLAIS
Tél.: 02 99 39 11 62
En cas de décès, prévenir M^{me} Denise HONORÉ - Tél.: 02 99 39 31 30

• SMICTOM (02 99 94 34 58)

www.smictom-fougeres.fr
Consignes de collecte
Collecte des sacs jaunes: mercredi.
Collecte des ordures ménagères: vendredi.
Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes, rue F. Morin et à la Polka.

• Horaires de la déchetterie de Saint-Aubin-du-Cormier

Tél.: 02 99 39 27 58
Lundi, mardi, mercredi: de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Jeudi: de 9 à 12 heures
Vendredi et samedi: de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures

• Journée d'appel de préparation à la défense

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie dans le mois de leur seizième anniversaire. La mairie vous délivrera une attestation de recensement. Attention, ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire). Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

• Loi Labbé: votre jardin sans pesticides



DR

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques a changé pour



© Elvan Vieito Garcia/Adobe Sotck

protéger votre santé et l'environnement.

Vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Les particuliers comme les collectivités sont concernés. Des solutions alternatives existent. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site: www.jardinier-autrement.fr.

Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenant, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut ni les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

• LE PACS

Qui peut conclure un PACS? Où et comment faire la démarche? Quels documents fournir? Toutes ces informations sont à votre disposition en mairie.

• Frelons asiatiques

Si vous avez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous pouvez faire une demande de participation forfaitaire de 60 € TTC pour son élimination auprès de Liffré-Cormier communauté.

La procédure à suivre est la suivante:

1. Le particulier contacte l'entreprise habilitée de son choix afin d'identifier le nid de frelons asiatiques.
2. Intervention de l'entreprise spécialisée.
3. Demande de prise en charge adressée par la particulier, propriétaire ou locataire, lequel joint tous les justificatifs sollicités dans le formulaire de demande de prise en charge. (voir sur le site Internet.)
4. Traitement de la demande à réception du dossier complet.
5. Versement au demandeur de la participation financière de 60 € TTC.

Toutes ces informations sont consultables sur le site de Liffré Cormier Communauté à l'adresse suivante: <http://www.liffre-cormier.fr/frelon-asiatique>

Pour faire votre propre piège:

Dans une bouteille, versez un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc et 1/3 de sirop de cassis et suspendez la bouteille à une branche. Changez la mixture de temps en temps et brûlez les occupants (ils ne sont pas toujours morts).